

CONCOURS DIRECTEUR SERVICES PENITENTIAIRES

CONCOURS EXTERNE

Ouverture inscriptions : Novembre/Décembre

Clôture inscriptions : mi-Janvier

Février (épreuves écrites)

Juin (épreuves orales)

Pack suggéré :

Métiers de la sécurité et de la défense

Diplôme CJSD – parcours sécurité – défense (l'épreuve de composition ou d'étude de cas n'est pas spécifiquement préparée mais des ressources en droit pénitentiaire sont proposées)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	Modules Correspondants i-EPrépa
COEF 4 DURÉE 5H Note < 5 éliminatoire	
<p>Une composition portant sur l'évolution politique, sociale, économique et le mouvement des idées depuis le XVIII^{ème} siècle.</p>	<p>Culture générale Politiques publiques</p>
COEF 5 DURÉE 5H Note < 5 éliminatoire	
<p>La rédaction d'une note, à partir d'un dossier de trente pages maximum, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances acquises ayant trait à un sujet au choix du candidat lors de l'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> – soit en droit public ; – soit en droit pénal ou en procédure pénale. 	<p>Pénal Ou Public Note de synthèse</p>
COEF 4 DURÉE 4H Note < 5 éliminatoire	
<p>Une option obligatoire de composition ou d'étude de cas dans l'une des matières suivantes au choix du candidat lors de l'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> – économie ; – sciences et ressources humaines ; – statistiques et mathématiques ; – criminologie et droit pénitentiaire. 	<p>Pénal Ou Finances Publiques Ou Public Ou GRH</p>

NB : Les épreuves écrites font l'objet d'une double correction.

ÉPREUVES D'ADMISSION**Modules Correspondants *i*-EPrépa****COEF 9 DURÉE 15 mn de préparation + 40 mn d'entretien Note < 5 éliminatoire**

Un entretien de recrutement permettant d'apprécier les qualités de réflexion, la personnalité et les motivations du candidat. Cet entretien devant les membres du jury, à l'exception du psychologue, commence par un exposé de dix minutes maximum soit à partir d'un sujet d'ordre général sur un thème d'actualité, soit à partir d'une étude de cas, qui auront été tirés au sort par le candidat.

Admission Pénitentiaire**COEF 3 DURÉE 30 mn de préparation + 30 mn d'entretien**

Une interrogation orale permettant de vérifier la maîtrise des principales données et la compréhension des grands problèmes portant sur l'une des matières suivantes, au choix du candidat exprimé lors du dépôt de son inscription :

- histoire et relations internationales depuis 1918 ;
- sciences et ressources humaines (si matière non choisie à l'écrit) ;
- finances publiques ;
- droit public (si matière non choisie à l'écrit) ;
- droit pénal et procédure pénale (si matière non choisie à l'écrit).

Admission Pénitentiaire**COEF 2 DURÉE 20 mn de préparation + 20 mn d'entretien**

Une épreuve orale de langue vivante étrangère comportant la lecture et la traduction d'une partie d'un texte d'actualité ainsi qu'une conversation. Les langues admises sont l'allemand, l'anglais, l'arabe littéraire, l'arabe dialectal, l'espagnol, l'italien, le russe et le portugais.

Anglais